

Pour la ministre, 70% des agents de l'Etat, hors enseignant, pourraient travailler à distance.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ



Nouveau point sur la situation sanitaire dans la FP Alors que le gouvernement vient d'annoncer le renforcement des mesures de protection, la ministre de la transformation et de la fonction publique a réuni, lundi 1er février, les organisations syndicales. Renforcer le télétravail C'est surtout le principe d'un renforcement du télétravail qui a été évoqué lors de cette réunion. Il s'agit pour le gouvernement d'augmenter le nombre de jours télétravaillés dans la fonction publique sans restreindre la possibilité, pour les agents qui le souhaitent, d'exercer au moins une journée par semaine en présentiel. Ce dernier point est une des demandes de l'UNSA.

Pour la ministre, 70% des agents de l'Etat, hors enseignant, pourraient travailler à distance.

Deux annonces

Elle révèle avoir fixé deux objectifs pour l'ensemble des services de l'Etat :

- Rendre accessible toutes les messageries internet des agents de l'Etat sur un téléphone mobile.
- Equiper tous les agents pouvant télétravailler d'un ordinateur portable.

La confiance indispensable

L'UNSA Fonction publique insiste sur la nécessaire formation au télétravail, des agents mais aussi des responsables de service afin que le management évolue vers la définition d'objectifs de travail raisonnables, qui tiennent compte de la situation, fondés sur la confiance et la coopération. Elle souhaite que d'ores et déjà, partout où cela est possible, des solutions d'aide au télétravail puissent être proposées.

Pour l'UNSA, toutes les réunions devraient, dans cette période de pandémie, être réalisées en

visio conférence afin de contribuer à prévenir la diffusion de la Covid-19. La ministre souhaite que le dialogue social de proximité permette de trouver les meilleures solutions à mettre en œuvre au plus près de chaque service sur l'ensemble des trois versants.

Renforcer la protection des agents

Par ailleurs, l'UNSA demande d'améliorer la protection des agents dont la présence est obligatoire pour assurer leur mission, en fournissant des masques adaptés, en assurant le respect des gestes barrières, et notamment de la nouvelle distance physique de 2 mètres et en appliquant scrupuleusement toutes les procédures de désinfection et de nettoyage.

Enfin, l'UNSA demande que les réseaux de prévention soient mobilisés sur l'ensemble de la fonction publique pour accompagner les agents, et mieux prévenir les risques psychologiques et physiques.

<https://www.unsa-fp.org/article/Nouveau-point-sur-la-situation-sanitaire-dans->



Luc Farré UNSA FP

